

Comité Directeur du 13 mai 2023

Siège de l'UNSL

Présent-e-s avec voix délibérative : Adrien ARJONA, Françoise BOUVIER, Michel BONZOMS, Jean-Jacques DAWIDOWICZ, Hervé CRAUSTE, Maxence CORNATON (CNM), François FOURREAU, Maurice PYTKIEWICZ, Joël VIGNAU

Présent avec voix consultative : Philippe NICOLINO, Alain CERAULO,

Présent-e-s en visio et ayant donné pouvoir : Lydie BOURY (pouvoir Françoise BOUVIER), Jean-Marcel PEYRAS (pouvoir François FOURREAU)

Excusé-e-s : Jean-Pierre BOLLE, Mathilde BOUVIER (pouvoir Jean-Jacques DAWIDOWICZ), Corinne BORD, Didier DELIGNIERE, Stephanie GEYER BARNEIX, Florent KRIM, Jean-Louis LLOUQUET, Cécile LAGIER MOULIN (pouvoir Adrien ARJONA), Henri LUBRANO (pouvoir Michel BONZOMS), Camille MALABIAU (pouvoir Joël VIGNAU), Océane PAUL (pouvoir Maurice PYTKIEWICZ), Désirée OMBOLO, Dominique SATABIN (pouvoir Hervé CRAUSTE), Vincent SEQUELA

Invité-e-s : Sylvain PREHU, Matthieu VERMEIL

La Présidente ouvre de la réunion à 10h en remerciant les dirigeants-e-s qui ont pu se rendre au siège malgré les grèves de transport. Elle précise que le quorum est atteint.

La Présidente explique que certain-e-s dirigeant-e-s vont suivre la réunion en visio-conférence mais qu'ils/qu'elles ne pourront pas prendre part au vote, en effet la circulaire Covid qui permettait aux instances de fonctionner selon ce dispositif a été levée.

La Présidente présente l'ordre du jour de la réunion en proposant une nouvelle programmation des points de l'ordre du jour afin de permettre à certain-e-s participant-e-s de ne se mobiliser qu'une partie de la réunion et de les libérer ensuite. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

I/ Examen et arrêté des comptes de l'exercice 2022, proposition d'affectation du résultat

La Présidente explique que le commissaire aux Comptes interviendra en début de réunion afin de rejoindre ensuite le Conseil d'Administration de la FLL qui se déroule en même temps que notre réunion. Elle informe les dirigeants qu'il a transmis les éléments nécessaires à l'arrêté des comptes et demande au Trésorier et à Sylvain PREHU d'en faire la présentation.

Le Trésorier et le Directeur adjoint de l'UNSL commentent le rapport projeté en séance.

Les comptes d'exploitation présentent un excédent de 13 214 €.

La Présidente les remercie pour leur présentation complète et claire, ainsi que pour le travail fourni tout au long de l'année pour le suivi des comptes.

Au regard des informations et des commentaires donnés en séance, la Présidente soumet le rapport à l'approbation des membres du Comité Directeur qui l'approuvent à l'unanimité.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Elle demande ensuite à Sylvain PREHU de faire un point sur la réorganisation comptable de l'UNSLI et la gestion mutualisée des budgets des URSLL. Il explique que le processus est en cours mais a pris du retard. En effet, une personne a bien été recrutée au service comptabilité mais elle palie actuellement une absence pour maladie. Les comptabilités des URSLL seront bien traitées en 2023 mais avec un travail conséquent de rattrapage.

II/ Renouveaulement du mandat du CAC

La Présidente informe les membres du Comité Directeur que le mandat du CAC et de son suppléant arrivent à terme. Elle propose leur renouvellement aux membres du Comité Directeur.

Ce rapport est adopté à l'unanimité

III/ Compte rendu d'activité Comité Sport Santé / Commission Médicale

En l'absence de Florent KRIM empêché, la Présidente demande à Matthieu VERMEIL de commenter le compte rendu du Comité Sport Santé/Commission Médicale.

Il rappelle le projet de séminaire Sport Santé qui se déroulera finalement à Amiens les 26 et 27 octobre.

La Présidente souhaite que le Comité Directeur se réunisse à Amiens le 28 octobre.

La discussion s'instaure ensuite au sujet du projet de modification du règlement médical, intégré au RI de l'UNSLI. Après débat, les dirigeants décident d'adopter le projet de modification du règlement médical intégrant les mesures particulières concernant le monocycle, le foot australien, les APA, les personnes en ALD avec facteurs de risques et les pratiques particulières, telles que décidé en séance.

Ce compte rendu, et le projet de modification du règlement médical sont adoptés à l'unanimité.

IV/ Compte rendu d'activité de l'AFL France

En l'absence du Président de l'AFL France, la Présidente demande à Adrien ARJONA de commenter le compte rendu remis en séance.

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

VI/ Compte rendu d'activité de la CNM

La Présidente demande à Maxence CORNATON de commenter le compte rendu de la CNM.

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

VII/ Rapport 1 : désignation d'un référent sport nature

La Présidente rappelle que le réseau a été sollicité pour présenter des candidatures au poste de référent sport nature. Seule la candidature de M. Christian CLERC a été enregistrée. Elle demande aux dirigeants s'ils ont d'autres candidatures. Elle remercie particulièrement Joël VIGNAU et lui demande ensuite de présenter le profil de Christian CLERC.

Après vote M. Christian CLERC est désigné référent fédéral sport nature.

VIII/ Rapport 2 : désignation d'un référent sobriété énergétique

La Présidente indique qu'il s'agit d'une désignation similaire à la précédente mais concernant la sobriété énergétique. Seule la candidature de Christian CLERC a été enregistrée. Elle demande aux dirigeants s'ils ont d'autres candidatures.

Après vote Monsieur Christian CLERC est désigné référent fédéral sobriété énergétique.

VIII/ Actualité des dirigeants.

La Présidente rend compte de son actualité

- 18 mars : Participation avec le directeur de l'UNSLI à l'AG de la FFVP à TROYES

Nous avons répondu à l'invitation du Président de la Fédération, dans le cadre de notre partenariat pour faire un focus sur le travail que nous effectuons avec les publics en difficulté et plus précisément LSJ.

Nous avons été très bien accueillis et nos interventions ont été très appréciées.

- 19 avril : Remise de l'Insigne d'Officier de la légion d'honneur à Denis Masseglia, au siège de la FF d'Avion à Nogent sur Marne, par André LECLERCQ Président du Comité français Pierre de Coubertin.
- 27 avril : Participation avec Le directeur de l'UNSLI et le Président de l'URSLL Nouvelle Aquitaine à la soirée organisée pour fêter les 6 athlètes du club Hope Team Est, club affilié à L'UNSLI, dont Stéphanie BARNEIX, administratrice nationale de l'Union sportive, après la traversée de l'océan pacifique, soit 8000 kms en relais, sur une planche de paddle board. Il s'agissait de la troisième expédition des défis Cap Optimist. Cet exploit soutenu par la FLL, l'URSLL et l'UNSLI, était destiné à récolter des fonds afin d'accompagner les enfants souffrant de cancers.

- **IDO**

Reprise des formules type petits déjeuners.

Le premier prévu le 19 janvier et porté par l'ASPTT a été reporté au 23 mars en raison des grèves et portait sur la mutualisation dans les domaines suivants : les ressources humaines, les achats publicitaires et sportifs, la gestion des licences et la formation. Les responsables des différents secteurs au sein de l'ASPTT doivent reprendre contact pour proposer la mise en œuvre de partenariats possibles.

Le deuxième sur le sport et la grande pauvreté porté par la FSCF s'est déroulé le 28 avril au CESE ; une journée très riche, organisée autour de témoignages, de présentations d'Universitaires et de représentants d'associations accueillant et soutenant des personnes en grande précarité.

L'AG d'IDO se tiendra à ARRAS le 13 juin prochain après-midi. La matinée sera consacrée au sport santé avec une présentation de l'UFOLEP.

Le Trésorier rend compte de sa participation au conseil stratégique de la FLL durant lequel il a été évoqué les situations économiques des différentes composantes du réseau.

La Présidente remercie les dirigeants et propose de faire la pause déjeuner pour reprendre les travaux vers 14h00.

12H30 Pause déjeuner

13H50 reprise des travaux

IX/ Rapport 3 : rapport d'étape de la commission de révision des statuts de l'UNSL

La Présidente invite Michel BONZOMS à présenter ce rapport. Michel BONZOMS demande de projeter les statuts à l'écran afin de présenter les modifications qui apparaîtront en rouge.

Il précise que la plupart de ces modifications sont des mises en conformité du texte au regard de l'évolution de la loi et du Code du Sport. Le Comité Directeur est donc chargé de rédiger une proposition de texte qui sera soumis à la prochaine Assemblée Générale.

Après discussion et amendement, le projet de texte est modifié en séance.

Il s'agit maintenant de le transmettre à la directrice juridique de la fédération et au service juridique du Ministère des Sports pour vérification de sa conformité.

Les membres du Comité Directeur approuve à l'unanimité le projet de texte et mandatent le Secrétaire Général pour intégrer les ~~éventuelles~~ modifications réglementaires et le présenter à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale.

X/ Communication 1 : suivi des programmes et des appels à projets

La Présidente demande au Directeur de commenter la communication concernant le suivi des programmes et des appels à projets.

IX/ Communication 2 : synthèse auto évaluation et audit ANS de l'UNSL

La Présidente explique que l'UNSL comme l'ensemble des fédérations sportives soutenues par l'ANS ont fait l'objet d'une autoévaluation.

Cela a demandé un travail conséquent et fastidieux à l'équipe de direction. Ce travail a été ensuite analysé par l'ANS et le ministère.

Cette synthèse est présentée par le Directeur et son adjoint.

XII/ Questions diverses

- a. CR CA IDPE1
- b. Places JOP bénévoles UNSL

Après relecture intégrale par les dirigeants, le présent compte rendu est adopté à l'unanimité.

La séance est clôturée à 16H30